



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
*Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA*

Paris, le 01 mars 2011  
N° CERTA-2011-AVI-120

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans Samba

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-120>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-120
Titre	Vulnérabilité dans Samba
Date de la première version	01 mars 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Samba CVE-2011-0719
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Déni de service.

## 2 Systèmes affectés

*Samba* versions 3.0.x à 3.5.x (incluses).

## 3 Résumé

Une vulnérabilité dans *Samba* permet de réaliser un déni de service.

## 4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans la macro `FD_SET` de *Samba*. L'exploitation de cette vulnérabilité, par l'intermédiaire d'un fichier partagé ou d'un compte local, permet la réalisation d'un déni de service.

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité Samba CVE-2011-0719 :  
<http://samba.org/samba/security/CVE-2011-0719.html>
- Référence CVE CVE-2011-0719 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-0719>

## **Gestion détaillée du document**

**01 mars 2011** version initiale.